

Florilèges et *Polyantheae* Diffusion et statut du lieu commun à l'époque classique

Bernard Beugnot

Volume 13, numéro 1-2, avril 1977

Le lieu commun

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/036647ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/036647ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (imprimé)

1492-1405 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Beugnot, B. (1977). Florilèges et *Polyantheae* : diffusion et statut du lieu commun à l'époque classique. *Études françaises*, 13(1-2), 119–141.
<https://doi.org/10.7202/036647ar>

FLORILÈGES ET POLYANTHÈAE

DIFFUSION ET STATUT DU LIEU
COMMUN À L'ÉPOQUE CLASSIQUE

BERNARD BEUGNOT

Lorsqu'il place « sous l'invocation de Saint Jérôme » — expression dont Valéry Larbaud fera plus tard le titre d'un essai sur la citation (1946) — son *Exégèse des lieux communs* (1902), et qu'en même temps il dénonce, dans la ligne du *Dictionnaire des idées reçues* de Flaubert, l'imbécillité bourgeoise qui masque l'abdication de la pensée sous le recours aux formules stéréotypées, Léon Bloy jalonne une histoire du lieu commun. Devenu en effet à l'époque moderne le refuge d'un langage « borné » et du vide de la réflexion, il recélait à l'origine une puissance créatrice capable « de faire jaillir un monde », étincelle émanée du Verbe divin. Saint Jérôme, traducteur de l'Écriture, prend figure symbolique, devient patron « des lieux communs pleins de foudres de la très sainte Trinité », tandis que la Vulgate représente le recueil par excellence dont les commentaires manifestent l'inépuisable fécondité. Double image d'une réduction à l'essentiel et d'un possible déploiement, double mouvement qui régit la constitution et le fonctionnement des florilèges dans l'espace culturel qui s'étend de l'humanisme au classicisme.

multiples, souvent réédités, les recueils de textes latins ou français n'ont jusqu'à présent retenu l'attention que de façon marginale, bien qu'ils aient fortement contribué à la diffusion de la tradition tant chrétienne que gréco-latine. L'histoire littéraire, même lorsqu'à ses débuts elle partait en quête des sources, a négligé de s'y attarder, comme si ces lourdes compilations que déjà raillait Quintilien (*Institution oratoire*, V, 10) méritaient la désuétude où elles sont tombées depuis la fin du xvii^e siècle. Pourtant, elles n'intéressent pas seulement l'histoire du livre et de la culture, ou les études de fortune littéraire et de réception critique¹; elles représentent un moment rhétorique et concernent la genèse et la poétique du texte classique. Le développement du genre, encore incomplètement connu, soulève de manière concrète et exemplaire, dans un cadre chronologique restreint, la question du statut du lieu commun, des fonctions qu'il remplit, des ambiguïtés et glissements de sens auxquels la notion a prêté et que des travaux récents, qu'il s'agisse de l'ambitieuse, mais féconde synthèse de E. Mertner ou de la mise au point plus modeste, mais justement centrée de R. Barthes, ont déjà fort bien mis en lumière².

Héritier des mélanges antiques du type de ceux qu'avait réunis Stobée au v^e siècle³, de la tradition médiévale des sententiaires et des livres sapientiaux, le florilège, dès les débuts de l'humanisme, doit à l'imprimerie sa large diffusion européenne. De cet ensemble d'ouvrages, dont l'inventaire reste

1. Voir notre état de question, « Un aspect textuel de la réception critique : la citation », *Oeuvres et critiques*, Paris, vol. I, n^o 2, juin 1976.

2. R. Barthes, « L'ancienne rhétorique. Aide-mémoire », *Communications*, 16, 1970 (pp. 206-210 pour le lieu commun); E. Mertner, « Topos und Commonplace », *Strena anglica, Festschrift für Otto Ritter*, Halle, 1956, pp. 178-224.

3. « Si Stobée est en grande considération parmi les savants, ce n'est point tant à cause de son esprit et de son érudition que parce qu'il nous a conservé un vrai trésor de rares monuments des anciens poètes et des philosophes. Il a fourni à ceux qui ont écrit après lui beaucoup d'excellentes matières, quoique la plupart aient eu l'ingratitude de ne pas le reconnaître et de ne le pas même nommer. » (A. Baillet, *Jugements des savants*, 1722, II, p. 201). Sous des titres variés, *Eclogae, Loci communes, Excerpta, Florilegium*, le recueil de Stobée eut de multiples rééditions; Hugo Grotius en particulier l'édita en 1623 et 1625.

en grande partie à dresser ⁴ et dont les plus représentatifs se développent par additions successives et raffinement progressif du mode d'organisation, isolons pour en décrire le modèle la *Polyanthea* ⁵. En sa page de titre s'affichent des ambitions largement encyclopédiques :

« *FLORILEGII MAGNI, / SEU / POLYANTHEAE / floribus novissimis / sparsae, libri XX. / Opus praeclarum suavissimis celebriorum sententiarum, vel Graecorum, / vel Latinorum flosculis refertum. / Iam olim a Domenico Nano Mirabellio, Bartholomaeo Amantio, / Francisco Tortio ex auctoribus cum sacris, tum profanis, vetustioribus et recentioribus, collectum. / Studio dehinc et opera I. Langii, meliore ordine dispositum, immensis fere Apophthegmatis, / Similitudinibus, Adagiis, Exemplis, Emblematis, Hieroglyphicis et Mythologicis / locupletum atque perillustratum. / Editio titulis item novissimis aucta : Definitionum, Sententiarum, Rerumque observatu digniorum / abunde ultra praecedentes facta, a / mendis nitidiore cultu repurgata, nume / risque omnibus absolutissima Francisci Sylvi Insulani / industria et labore.*
 Francofurti, Sumptibus haeredum Lazari Zetzneri, 1621.⁶

4. On pourra partir pour le faire de l'article « Langius » du *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle, qui, dans une note inspirée de l'index d'Espagne, ébauche l'histoire du genre, de l'ouvrage de F. Buisson, *Répertoire des ouvrages pédagogiques du XVII^e siècle*, Paris, 1886 (Reprint, 1962), et d'un appendice à l'édition R. Radouant du traité *De l'éloquence française* de G. Du Vair (Paris, 1908), « Note sur les sources de l'érudition des orateurs » (pp. 169-181); ces pages très documentées posent déjà les problèmes essentiels, mais l'hypothèse de départ, selon laquelle le lieu commun est le vice de l'éloquence, interdit d'en mesurer les implications.

5. La conscience linguistique a hésité sur le genre du mot. Le titre cité plus bas en fait sans ambiguïté un féminin; mais — est-ce par analogie avec le français florilège? — le terme a été employé au masculin : « Ses plus belles pensées ne sont que des larcins, ou les imitations des auteurs qui l'ont précédé. Et qu'il a tirées non des originaux, mais ou des Politiques de Lipse, ou du *Polyanthea*, ou des marges du Mathieu » (Goulu, *Lettres de Phylarque à Ariste*, 1627, 1^{re} partie, p. 500. La critique vise Guez de Balzac.)

6. « Grand Florilège, ou Parterre bigarré des fleurs les plus singulières, en vingt livres. Ouvrage remarquable tout agrémenté de la fine fleur des sentences empruntées aux plus illustres auteurs, aussi bien Grecs que Latins. Recueil constitué il y a longtemps par Dominique Nanus Mirabellius, Barthélémy Amantius, François Tortius, à partir d'écrivains tant sacrés que profanes, anciens et modernes. Puis, grâce au travail et au savoir de Joseph Lange, mais en meilleur ordre, enrichi et émaillé d'un

La prolifération des informations qui emplissent la pleine page de l'in-folio relève sans doute d'une publicité un peu tapageuse que servent les superlatifs répétés; mais elle rappelle aussi la genèse du recueil par l'énumération de ses artisans successifs et prend figure, par le dénombrement des formes diverses de discours qui s'y juxtaposent, de table des matières. Microcosme de l'ouvrage, le titre l'est tout autant d'une culture qu'il reflète et d'un monde qu'il enserme dans un tissu de réalités verbales où s'échafaude un univers du discours. La métaphore initiale trahit des intentions, comme le voisinage des sentences avec les comparaisons ou les emblèmes, insolite peut-être pour un regard moderne, illustre une mentalité analogique qui confère cohérence à la diversité. Pourquoi ce genre qui disparaît, au moins en la forme qui fut sienne dès l'origine, au cœur du xvii^e siècle?

C'est un humaniste italien, D. Nanus Mirabellius, qui publie à Savone en 1503 la première *Polyanthea*; le volume de quelque deux cent cinquante folios se répand en Italie, en France et en Allemagne, avec plus de six rééditions augmentées jusqu'en 1582. En 1585, l'éditeur de Cologne, Martinus Cholinus, y incorpore les compléments de B. Amantius et les *flores et sententiae* réunies par un érudit angevin, François de Tort. De 1598 à 1669 où paraît à Lyon l'édition la plus tardive, la *Polyanthea* grossit au point de compter, dès 1620, plus de trois mille colonnes de texte, grâce au travail d'un professeur d'origine alsacienne qui enseignait les mathématiques et le grec à Fribourg, Joseph Lange, auquel un certain François Dubois de Lille apporte sa collaboration à partir de l'édition de 1621⁷.

nombre presque incalculable d'Apophtegmes, de Comparaisons, d'Adages, d'Exemples, d'Emblèmes, d'Hiéroglyphes et de Mythes. Edition encore augmentée de titres tout nouveaux : plus riche que les précédentes en Définitions, Sentences et Faits dignes d'attention, soumise à une toilette plus soignée qui en a éliminé les fautes, et amenée à la perfection en toutes ses parties par le zèle et la besogne de François Dubois de Lille. » Francfort, aux dépens des héritiers de Lazare Zetznerus, 1621.

7. Cet humaniste, né à Levilly, près d'Amiens, professait au collège de Montaigu à Paris, dans la première moitié du xvii^e siècle (voir F. Buisson, p. 620 et C. G. Jöcher, *Allgemeines Gelehrten Lexikon*, 1750). Pour les humanistes italiens, on pourra se reporter à M. E. Cosenza, *Biographical and Bibliographical Dictionary of the Italian Humanists*, Boston, G. Hall, 1962.

Sous réserve d'une enquête bibliographique plus poussée, on peut dire qu'à cette date l'ouvrage a trouvé sa forme définitive; la présentation en vingt livres, ou en vingt-trois en 1648 et 1669, semble correspondre plutôt à une redistribution des contenus qu'à des additions. Mais les transformations qui se sont opérées sur un peu plus d'un siècle dépassent le simple enrichissement; des préoccupations nouvelles se font jour, dont l'analyse détaillée, étrangère au propos qui est ici le nôtre, serait à coup sûr significative; par exemple, outre un classement plus systématique qui part de l'étymologie, distingue les citations suivant leur origine biblique, poétique ou philosophique, réserve une rubrique à part aux comparaisons, hiéroglyphes, exemples, on voit apparaître en fin d'article des renvois qui tissent un réseau sémantique, se glissent de longs extraits qui métamorphosent le sententiaire en anthologie⁸ ou surgir des articles nouveaux comme le terme *rhetorica*, introduit en 1585⁹.

Si les *Polyantheae* se signalent par la continuité et la durée de leur fortune, ils ne sont pourtant que le centre d'une constellation d'ouvrages de même nature. Joseph Lange lui-même publie en 1596 des *Adagia* dans la tradition érasmiennne, puis en 1607 un *Tyrocinium graecae litteraturae, continens exempla brevitatis selectorum apophthegmatum, fabularum, epistolarum, dialogorum, epigrammatum* (Initiation à la littérature grecque, contenant des exemples de concision sur un choix d'apophtegmes, de fables, de lettres, de dialogues, d'épigrammes), en 1613 et 1625 enfin des *Loci communes, sive Florilegium rerum et materiarum selectarum praecipue sententiarum, apophthegmatum, similitudinum, exemplorum, hieroglyphorum* (Lieux com-

8. Par exemple, le terme *acedia* (dégoût ou découragement propre à la vie monastique) renvoie à *desidia* (nonchalance), *ignavia* (indolence), *otium* (loisir), *otiositas* (désœuvrement), *pigritia* (paresse). A l'article *otium*, on lit de longs passages de Pétrarque (*De otio et quiete*), dont les dialogues sont aussi largement cités aux articles *Amicitia* et *Memoria*, et de Charles Pascal (*De virtutibus et vitis*).

9. Dans cette édition, il n'y a pas moins de vingt termes qui concernent la rhétorique (*breveiloquentia, dicendi doctrina, eloquentia, gravitas, historia, memoria, oratio, etc.*). Etudier les métamorphoses de chacun de ces articles, pourrait constituer un chapitre intéressant de l'histoire de la rhétorique.

muns ou florilège de faits et de thèmes choisis, en particulier de sentences, d'apophtegmes, de comparaisons, d'exemples, d'hiéroglyphes), plusieurs fois réédités jusqu'en 1662, sous le nouveau titre d'*Anthologia*. La conjonction est évidente, en ce dernier livre, entre la notion de lieu, et les diverses formes de l'expression sentencieuse ou symbolique puisque l'hiéroglyphe est « emblème ou signe des choses sacrées » (Furetière); par le pouvoir d'une élocution concise ou allusive, un savoir ou une expérience se condensent et s'abrègent, attendant ou appelant l'occasion d'un ultérieur développement, analogique du mouvement par lequel, en termes de philosophie aristotélicienne, la puissance, « vertus secrètes et cachées qui sont dans les corps et qui agissent en temps et lieu » (Furetière), passe à l'acte.

Bien d'autres compilateurs publient des recueils qui, pour embrasser une matière différente ou répondre à un découpage autre, n'en sont pas moins conçus selon le même patron et obéissent à des préoccupations semblables. On peut citer par exemple le *Viridarium illustrium poetarum cum ipsorum concordantiis in alphabetica tabula accuratissime contentis* (Bosquet des poètes illustres, accompagné de concordances alphabétiques établies avec le plus grand soin), 1507, 1512 et 1513; les *Illustrium poetarum flores (...) in locos communes digesti* (Fleurs des poètes célèbres réduites en lieux communs) qui eurent douze éditions de 1538 à 1616 et furent révisées par Théodore Pumanus à partir de 1568, œuvre de l'humaniste italien Ottavio Fiovaranti, dit Mirandula; un *Florilegium diversorum epigrammatum* de 1531 où les épigrammes sont rangées par lieux communs à la façon de Stobée; enfin le *Florilegium ethico-poeticum* (3 vol., 1612-1613) de l'érudit hollandais Janus Gruterus¹⁰, présenté comme un complément de celui de Langius et dont un abrégé paraît en 1624 sous le titre *Loci communes, sive Florilegium*.

10. Sur Gruterus (1560-1627), bibliothécaire de Heidelberg, voir le *Polyhistor litterarius* de D. G. Morhoff (1688, 3^e édition en 1732) qui contient en outre deux chapitres importants sur les recueils de lieux (Lib. I, cap. XXI) et sur les rapports de l'art oratoire et de la poésie (Lib. III, cap. X). D. G. Morhoff (1639-1691) fut également professeur et bibliothécaire à l'université de Heidelberg.

Inspirés des modèles en latin, des ouvrages analogues en français apparaissent dans les dernières années du xvi^e siècle, et connaissent une carrière plus brève, mais autonome. Le passage d'un domaine linguistique à l'autre s'accompagne de modifications qui contribuent à leur donner un caractère propre. À l'image des *Polyantheae* qui réunissent un *liber locorum rerum* (morale) et un *liber locorum sententiarum* (style), les *Marguerites françaises* (1595) et leur *Suite* (1612) de François Des Rues se présentent comme un dictionnaire alphabétique de lieux, et joignent le modèle oratoire, « fleurs de bien dire », au contenu moralisé, « belles et rares sentences ». Mais, si l'avis au lecteur de la *Suite* (A 4 v^o) avoue avoir puisé dans « les jardins de Démosthène, Cicéron, Sénèque, Guevarre et autres divers orateurs anciens et modernes, et même des auteurs français », nulle référence, même sommaire, n'est donnée et seule la juxtaposition de phrases brèves vient rompre l'apparente unité de chaque article. En 1614, les *Fleurs des secrets moraux sur les passions du cœur humain*, du jésuite François Loryot vont plus loin et s'acheminent vers le texte organisé ; sous forme de questions et de réponses, des développements s'étoffent où passent des échos venus des moralistes contemporains ; la compilation, sans renoncer ici à la référence réfugiée dans les marges bourrées de citations, quête une forme qui du même coup en restreint l'éparpillement et la diversité et offre, comme en partie double dans la typographie de la page, le lieu ramassé et son déploiement. Quant à l'*Essai des merveilles de la nature* (1621 ; neuf éditions jusqu'en 1632), dû à un autre jésuite, Étienne Binet, rien ne semble à première vue le placer dans la même lignée, puisque H. Brémond y voyait d'abord une encyclopédie dévote. Les marques de l'érudition sont effacées, la *sententia* empruntée n'y a plus droit de cité, les noms d'auteurs n'affleurent plus que de façon allusive, éphémère, éparse. Chaque rubrique, « L'abeille », « L'eau », « Le rossignol », ne présente au lecteur que la surface lisse d'un texte continu, où l'*exemplum* n'est plus livré à l'état brut, mais retravaillé et comme inventé de toutes pièces, gommant toutes les traces d'origine. Étendu aux dimensions d'un motif, entendons par là l'organisation des éléments dans une mise en œuvre textuelle nouvelle, le lieu s'affranchit de l'autorité des

grands noms et manifeste sa fécondité latente : dans cette rhétorique mondaine de la description, le florilège humaniste a pris visage de poétique baroque¹¹. À y regarder de plus près, Binet révèle ce qui demeurerait antérieurement au niveau des intentions implicites : pourvoir les jeunes orateurs et les mondains, grâce au « bon usage des artifices », des « moyens d'émailler leur discours et de le rendre fleurissant », mais aussi poser à cette occasion les rapports du monde et du discours que figure le frontispice allégorique où les statues de l'Art et de la Nature ornent le porche du temple de l'Éloquence.

En ces premières années du XVII^e siècle, tout se passe comme si le recueil n'osait plus s'avouer et perdait sa spécificité au profit d'œuvres qui dissimulent, déguisent ou assimilent les héritages, et revendiquent le droit de laisser, sur les héritages qu'elles transmettent, leur propre marque. Entre l'humanisme qui se maintient vivant dans certains cercles, et les exigences nouvelles qui prendront nom de mondanité un antagonisme secret se fait jour, un clivage commence à s'opérer. Sans disparaître¹², le recueil de lieux prend de nouveaux visages, soit qu'il se dissolve dans un univers de la paraphrase qui apprivoise en quelque sorte la tradition pour la véhiculer¹³, soit que, là même où la citation demeure comme principe constitutif du livre, le compilateur s'applique, comme le fit le P. Bouhours dans ses *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes* (1689), puis des *Pères de l'Église* (1700), à « la traduire et la tourner à sa façon » (Avertissement). De plus, la maxime moderne dont la vogue va s'accusant de 1660 à la

11. G. Genette, « Mots et merveilles », *Figures*, Paris, Seuil, 1966, pp. 171-183.

12. En 1668, un professeur d'éloquence, Jean Oudart, seigneur de Richesource, publie une *Méthode des orateurs ou l'art de lire les auteurs (...) et de faire des remarques et collections qu'on appelle lieux communs*, et un certain La Bachelier, en 1669, *Les fleurs morales et épigrammatiques tant des anciens que des modernes*. D. Mornet signale en outre (*Histoire de la clarté française*, 1929, p. 73) une *Encyclopédie poétique*, par ordre alphabétique, publiée en 1678 par M. de Gaigne.

13. Par exemple, J. Testu, *La doctrine de la raison ou l'honnêteté des mœurs selon les maximes de Sénèque réduites en entretiens*, 1668; P. Boutauld, *Les conseils de la sagesse ou le recueil des maximes de Salomon*, 1677; Mauroy (Pseudonyme d'E. Lenoble), *Le dégoût du monde par maximes tirées de l'Écriture et des Pères*, 1698.

fin du siècle¹⁴, interfère avec les recueils pour en accaparer la fonction morale, substituant aux sentences qu'ils glanaient dans le passé un lieu commun moral qui exprime le milieu mondain où il s'engendre ; par la maxime, une société cherche à maîtriser sa culture dans une forme qui l'assimile et la condense. On assiste par conséquent à l'éclatement de la *Polyanthea* de jadis ou de naguère qui se constituait comme carrefour, lieu d'échanges et poursuivait, dans la diversité même de ses contenus et de ses ambitions, un vaste dessein encyclopédique et épistémologique¹⁵. Désormais, l'effacement des indications de sources, le groupement des « pensées » autour d'un auteur, d'un thème ou d'une aire culturelle conduisent à la dissociation de fonctions qui furent à l'origine, dans le projet humaniste, conjointes.

Dès 1503, la préface de Mirabellius liait le dessein, inspiré d'une formule de Quintilien, d'aider les jeunes prétendants à l'éloquence (« *Ut adolescentibus eloquentiae candidatis opitularetur* ») au souci de définitions exactes qui renvoie à la sagesse socratique (« *Definire enim proprium est sapientis* »). Le titre de *Tyrocinium*, « premières armes », qui passera des compilations aux rhétoriques (C. Pajot, *Tyrocinium eloquentiae, seu rhetorica nova et facilior*, 1647) affiche cette destination pédagogique. Florilèges et *Polyantheae* en effet sanctionnent d'abord, par les prestiges de l'impression, un usage répandu dans les collèges et universités, celui des cahiers de citations. Tabourot des Accords par exemple (*Bigarrures*, 1586, IV, « Quelques traits utiles pour l'institution des enfants ») propose une liste à partir de laquelle les élèves seront invités à constituer « les collections par lieux communs de ce qu'ils

14. Le succès de La Rochefoucauld suscite bien des imitations ; il suffit de se reporter à la bibliographie des moralistes établie par R. Toinet (*EHLF*, 1916-1926) ; on y glane les noms de G. Brossin (Pseudonyme probable de Méré), Desmarets, A. Rousseau, de Vernage.

15. A propos des cahiers de lieux, Verrepaens écrit, en 1573, dans ses *Institutionum scholasticarum libri tres*, publiés à Anvers : « Non immerito dici possunt universalis quaedam et instructissima Bibliotheca » (On a toute raison de les nommer une bibliothèque universelle et fort instructive).

lisent », « matière préparée pour bâtir des discours », et conseille un système de renvois terme à terme, préférable selon lui aux imprimés qui encouragent la paresse. L'usage se maintient à travers tout le xvii^e siècle, à l'occasion même perfectionné ; à côté des *Fleurs de la rhétorique française* (1638), cité par Radouant, où J. Salabert expose une méthode voisine de celle de Tabourot, il faut mentionner un traité de Charles Sorel, publié dans le supplément à *La connaissance des bons livres* (1671) : « Des recueils tirés des bons livres ; De la manière de les faire et de s'en servir ». C. Sorel réfléchit sur les fondements, à la fois esthétiques et moraux, de ces ouvrages, sur leur mode de fonctionnement et surtout en élabore une véritable typologie qui répond à leurs divers emplois. Pierre Bayle, bien que sévère pour l'érudition incertaine et défaillante des premiers humanistes, reconnaîtra pourtant que « les écoliers se servent utilement d'un pareil ouvrage quand ils ont des chries ou des amplifications à composer. »

Mais les habitudes prises dans les collèges demeurent des pratiques courantes pour l'orateur et l'écrivain ; nulle rupture ici, mais bien plutôt une continuité. Guez de Balzac avait coutume de puiser dans ses « tablettes », Racine annotait son Plutarque suivant la méthode des lieux communs apprise à Port-Royal et le P. Bouhours avait toujours conservé cette habitude de jeunesse (Avertissement des *Pensées ingénieuses*). À l'avocat, au sermonnaire, au moraliste, comme aussi bien au poète, puisque l'éloquence évincée de la politique se réfugie souvent dans l'écriture, les *Polyantheae* offrent des ressources de deux ordres. D'une part, des rubriques générales où puiser la matière, ou plutôt le point de départ de variations et de développements ; d'autre part, pour chaque thème, une succession de citations qui leur donne déjà forme et corps. Loin donc de se réduire aux abstractions de la théorie des lieux, ils portent déjà l'empreinte d'un verbe original. En d'autres termes, il y a amalgame de catégories que la rhétorique traditionnelle s'était efforcée de différencier : le *locus argumentorum*, siège des arguments, qui représente le terreau de l'*inventio*, le *locus communis* proprement dit ou *topos* qui correspond à une première amplification, et la citation qui

joue sur le double plan de l'*ornatus* et de l'*auctoritas*, justifications que donnait Cicéron à la convocation de textes poétiques dans le discours.

Une telle fusion ne s'opère pas néanmoins sans ambiguïtés, ni flottements. Substitut ou complément de la topique, dont il s'annexe les rôles, le florilège présente en outre, par les références innombrables qui le jalonnent, un glissement de la logique à l'histoire. L'explicit de l'édition de 1585, qui fait écho à la page de titre et ferme le livre sur une nouvelle énumération de contenu, le qualifie d'archives ou trésor (*memoriae scrinium*) : la métaphore du coffret ou de la cassette véhicule avec elle un cortège d'idées qui sont autant de qualifications du florilège, prix, secret, essence, et rejoint l'image dont avait pris l'habitude d'user la rhétorique pour désigner le lieu commun¹⁶. Elle renvoie aussi à la définition du terme *memoria* donnée en cours d'article, trésor de culture (*litterarum quasi thesaurus*) et à l'un des sens premiers de *locus*, lieu physique dont s'aide le travail de la mémoire. L'espace du livre devient analogique de l'espace qu'organisait la *memoria*, et les tableaux, classements et arbres de signification qui précèdent les articles les plus longs ou considérés comme les plus importants, y jouent le rôle des théâtres de mémoire¹⁷.

On assiste ainsi à un phénomène de réduction et de concentration ; la durée culturelle se réfracte et se rétracte dans les limites des pages imprimées, que la mémoire à son tour peut embrasser dans une synchronie qui lui est propre. Sur l'histoire comme mémoire collective, selon la définition qui est alors la plus acceptée, le florilège a le privilège de la rapidité : « Selon l'opinion générale, écrit Mirabellius, la lecture de l'histoire demande trop de temps pour convenir à des esprits affairés. » C'est sans doute pourquoi Gabriel Naudé recommandera, en alléguant un souci d'économie, que les recueils prennent place dans les bibliothèques (*Avis pour dresser une bibliothèque*, 1644) ; C. Sorel déclarera même qu'« il faut

16. Voir R. Barthes, *op. cit.*, p. 206.

17. Voir F. A. Yates, *The Art of Memory*, Chicago University Press, 1966. (Traduction française, Paris, Gallimard, 1975).

établir un choix pour faire un recueil de nos recueils ». Au vertige devant la richesse de la tradition répond le rêve d'une série d'opérations qui la condensent sans l'appauvrir. Le recueil traduit peut-être un sentiment, qui ne va pas sans quelque angoisse, de la disproportion entre l'éphémère d'une vie et l'immensité du passé à découvrir ; il cherche en tout cas à triompher du temps et à rassurer ; en lui, la pérennité du lieu commun, sans renier la diversité de l'histoire, en maîtrise pourtant l'étourdissant parcours. Comme les « ateliers du peintre » donnent au regard l'illusion d'embrasser d'un seul coup d'œil un inventaire de thèmes picturaux, une série de problèmes techniques et esthétiques posés par la disposition des toiles sur des plans différents et tout un moment de l'histoire de la peinture, l'écrivain dans le florilège contemple la tradition qui fonde sa culture, mais aussi se l'approprie et s'en nourrit.

Seulement, ramené ou plutôt étendu à un groupement de citations, le lieu commun quitte le terrain neutre des catégories universelles pour devenir instrument de la *translatio studii*, de la durabilité des héritages et tend par là même à se dissoudre dans l'éventail des opinions que chaque article juxtapose, dans le spectacle éparpillé des textes à admirer émanés des meilleurs esprits. *Flores*, *Polyanthea*, *Viridarium*, ces métaphores de fleurs, de bouquets et de parcs, inspirées de Cicéron et devenues banales¹⁸, expriment une esthétique de la diversité qui vaut à la fois pour le recueil et pour les textes ultérieurs qui y puiseront ; elles disent une richesse pour laquelle s'est enthousiasmé l'humanisme et qui n'a rien perdu de sa séduction dans les splendeurs du baroque ; elles veulent aussi par la sérénité d'une contemplation esthétique, compenser ou prévenir le désarroi possible de l'esprit. Pourtant, le florilège ne cherche pas à fixer pour chaque terme un sens qui écarterait les risques de la polysémie ; il n'a en fait du dictionnaire que les appa-

18. Cicéron utilise l'image de la fleur pour désigner, dans l'*ornatus*, le registre de la *varietas* (H. Lausberg, *Handbuch der literarischen Rhetorik*, München, 1960, § 543) et l'applique dans le *De oratore* (3, 25, 96) aux figures. La fortune de l'image aux XVI^e et XVII^e siècles ; dans un essai « De la diversité », J. P. Camus cite précisément parmi les modèles les « collections, lieux communs, théâtres, trésors, miroirs » (*Diversités*, t. II, 1610, livre X, chapitre 17).

rences, ordre alphabétique, quelques équivalents grecs, définitions sommaires. L'accumulation des textes laisse au contraire éclater le sens vers des horizons temporels, intellectuels et spirituels l'un à l'autre fort étrangers. Lorsqu'un ordre apparaîtra à l'intérieur des articles, au temps des rééditions de Langius, il ne s'instaurera pas à partir des significations, mais de la forme des textes et de leurs réemplois possibles : sentences, comparaisons, hiéroglyphes, etc. Les arbres mêmes qui figurent en tête de termes tels que *acedia*, *amicitia*, *charitas*, *fortitudo*, hors de leur fonction de repérage signalée plus haut, n'ouvrent pas par une vision synthétique et organique la procession des citations ; ils illustrent une profusion plutôt qu'ils ne quêtent une cohérence. Dès lors, le lieu commun n'est ni la forme vide des topiques, ni l'idée banale et usée qu'entendent les modernes ; il correspond plutôt à l'idée de disponibilité universelle, au double sens de l'*humanitas*, à la fois culture et ouverture, sollicitude pour le bien commun qui guidait Mirabellius (« *Communi consulens utilitati* », préface de 1503) :

Ce sont proprement ces manières de Recueils que l'on appelle des *lieux communs*, d'autant que tous les Sujets du Monde y ont leur place, qui est autant commune aux uns qu'aux autres (C. Sorel, *op. cit.*, p. 8).

Cependant, les inscriptions textuelles et historiques, les métamorphoses du lieu commun, si elles le travestissent, ne le dépouillent pas complètement de ses valeurs rhétoriques originales. Sans récupérer, dans la dispersion des textes où il se trouve investi, son caractère de « forme vide¹⁹ » ou de pur concept, il circonscrit, par les recouvrements et surimpressions de sens d'une citation à l'autre, un espace de généralité, où s'engendrent le *topos*, le motif, voire le cliché, par un glissement qu'avait déjà connu le haut moyen-âge.

19. L'expression est de A. Kibédi-Varga (*Rhétorique et littérature. Etudes de structures classiques*, Paris, Didier, 1970, p. 36). S'il dénonce à juste titre, d'un point de vue théorique, le « malentendu tenace » qui, à la suite des travaux de Curtius et Spitzer, a fait confondre lieu commun avec thème ou motif, il semble que dans les mentalités et les pratiques la frontière soit demeurée très floue. L'étude des florilèges peut éclairer ces glissements et ces ambiguïtés.

Dans le florilège coexistent une expansion et une latence²⁰; expansion dans le principe de sa constitution puisqu'un mot sert de foyer pour rayonner dans un vaste champ culturel, et dans l'histoire de ses développements; latence par tout ce que ce microcosme contient ou évoque d'arrière-plans et d'allusions, par la place de choix qu'y occupe la *sententia*, expression ramassée à portée universelle, par l'aphorisme qui parfois précède, pour les condenser, les extraits un peu longs. Les textes attendent et demandent l'occasion de revivre, par un processus d'application et de médiation semblable à celui qui fonde l'art des devises où le contexte — famille, cité, fête, représentation — vient restreindre et valoriser à la fois la généralité des mots qui en constituent l'*âme*. Le florilège trouve là un premier principe de fécondité dans son aptitude à engendrer plus de textes qu'il n'en cite et plus de sens qu'il n'en contient littéralement; il y puise aussi sans doute sa valeur esthétique, car :

Une des principales beautés d'un discours est d'être plein de sens, et de donner occasion à l'esprit de former une pensée plus étendue que n'est l'expression (*Logique de Port-Royal*, III, 14).

Ces flottements dans le statut des textes que rassemble le recueil, ce cheminement du particulier au général, puis du général au particulier expliquent la variété de ses emplois et de ses fonctions; équivalent d'une topique, il est aussi un réservoir de citations.

Tandis que les mots par lesquels s'exprime le lieu commun sont neutres, sans valeur contextuelle puisqu'ils sont appelés à s'effacer dans le développement qu'ils susciteront et que les arguments ne s'y livrent pas tout prêts, mais s'y cachent (« latent », dit Quintilien, *Institution oratoire*, 15, 10, 20), la citation est une forme unique et originale. Citer, c'est convoquer devant un tribunal une autorité et un témoin; en matière littéraire, c'est introduire dans le texte récepteur un texte

20. Voir E. R. Curtius, *Europäische Literatur und lateinisches Mittelalter*, Bern, 1954. Excursus XIII (Anthèse *dilatatio/abbreviatio* dans les arts poétiques médiévaux).

étranger élu pour ses particularités expressives. Le lieu s'étend par amplification ; la citation se reproduit et se commente. Lorsque le P. Bouhours refusera de « réduire en lieux communs » ses pensées choisies des anciens et des modernes, il le fera précisément au nom d'une rhétorique et d'une esthétique de la citation que sa *Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit* avait en 1687 contribué à élaborer.

Entre ces deux extrêmes, la *sententia* occupe une position médiane ; par l'ambivalence de sa forme qui la rend apte à être lue comme lieu commun ou comme citation, elle représente, dans le vaste champ textuel qu'enserrent les recueils, une zone de clivage ou un point d'articulation. La distinction très nette que pose la *Polyanthea* entre l'*exemplum*, fait ou dit particulier appartenant au passé, et la *sententia* à valeur générale (« *Sententia est non de singularibus, sed de universalibus* ») recouvre dans la réalité des oscillations et des hésitations. Ces nuances et ces distinctions théoriques vont d'ailleurs perdre de leur importance avec le cours du xvii^e siècle puisque lieu commun, citation et *sententia* vont connaître un destin parallèle. Alors que le discours dramatique trouvait dans les formules sententieuses un moyen de conférer à l'action une portée universelle, au point que les imprimeurs du xvi^e siècle avaient coutume de les isoler par des guillemets, soulignant ainsi, dans les pièces de Robert Garnier par exemple, le tissage de deux textes distincts, *La Mesnardière* (*Poétique*, 1640, p. 340 sq) et plus encore l'abbé d'Aubignac (*La pratique du théâtre*, 1657, « Des maximes et propositions générales ») se montrent très réservés à l'égard de ce corps étranger qui vient trop visiblement inscrire une leçon morale. Malgré les efforts tardifs du P. Bouhours et son goût pour « les diamants à enchâsser », le discrédit ira s'accusant, signe des changements qui se produisent dans la conception du texte et de ses rapports à la tradition.

L'intérêt de ces recueils, dont il resterait à mesurer plus exactement l'emprise par une bibliographie plus exhaustive, et par les traces qu'ils ont pu laisser dans les inventaires de bibliothèques, réside précisément dans l'influence qu'ils ont exercée sur le mode de lecture et le mode de composition des

œuvres littéraires. L'habitude intellectuelle du fragment conduit à une lecture volontiers parcellaire qui isole et juge des détails plus qu'elle n'apprécie un ensemble et son organisation interne; cette dispersion du regard critique répercute sur un texte donné la procédure même du florilège qui efface l'œuvre au profit du trait : le bouquet ignore le jardin d'où il est né. Le long commentaire de l'*Ode à Alcippe* de F. Maynard que Pierre Costar adresse à l'abbé de Lavardin (*Lettres*, 1659, II, lettre 201), ceux de Chevreau et de Ménage sur les poésies de Malherbe s'ajustent rarement à la strophe ou à la phrase poétique; ils se restreignent plus souvent au mot ou au vers du triple point de vue de la grammaire, du vocabulaire et des « conformités » (Chevreau), c'est-à-dire des variations sur des passages reconnus des auteurs anciens et modernes. Minutie sans doute un peu myope à nos yeux, à laquelle la critique emportée d'un Boileau — ce n'est pas le moindre de ses apports — substituera un sentiment plus vif et plus global de qualité ou de médiocrité, qui, sans renoncer aux privilèges d'une culture assimilée par le goût, effacera de l'appréciation esthétique ces jeux de la mémoire. Ils ont pourtant servi à nouer entre l'écrivain et son lecteur un dialogue fondé sur la connivence, procuré le plaisir de la reconnaissance et soutenu un mode de contemplation du beau qui, loin de ne se complaire qu'à l'inusité, à l'unique ou au neuf, recommande l'usage répété d'une belle pensée²¹.

De façon parallèle, écrire n'est pas seulement, ni sans doute d'abord donner libre cours à sa sensibilité, ou prendre le risque d'une aventure du langage; c'est glisser son verbe dans un moule hérité, trouver sa voie parmi le foisonnement des formulations que la tradition a déjà sanctionnées pour les mêmes sentiments ou les mêmes idées. L'originalité, mot tardif qui, selon Furetière, apparaît pour la première fois chez Roger de Piles, doit assumer la continuité; l'adjectif, original, d'emploi courant, qualifiait d'ailleurs l'œuvre qui prend rang de

21. Relevons, dans un récent mémoire de maîtrise, une heureuse formule pour qualifier ce processus : « Le texte entérine la tradition, comme la tradition envahit et revendique le texte, le lecteur les consommant comme en transparence » (D. Chouinard, *Les nouvelles intercalées du « Roman comique »*, Université de Montréal, 1974).

modèle et mérite à son tour de susciter des imitations autant et plus peut-être que celle qui aurait cherché dans la rupture sa singularité. Le lieu commun, sous la forme anthologique qu'il prend dans les florilèges, change donc de statut et de fonction suivant son mode d'intégration dans les textes qui l'utilisent; cité, sous des formes qui peuvent aller de la reproduction pure et simple à l'allusion manifeste, il introduit une voix étrangère, autonome et douée d'une expressivité propre, et instaure un niveau dialogique²². Utilisé comme thème conventionnel, il se fonde et s'intègre; sa fécondité latente se révèle dans la rencontre d'une *elocutio* nouvelle et dans les actualisations auxquelles il se prête. On a récemment montré que la série des motifs codifiés qui jouent dans la fameuse *Solitude* de Saint-Amant n'a ni à sa vogue, ni à son emprise sur les sensibilités; ce qui confirme que convention n'est pas synonyme d'usure²³. C'est dire que l'analyse du texte classique ne saurait se ramener à un formalisme qui négligerait de prendre en compte les antécédents et le contexte (circonstances, destinataires, besoins, actualité); plus ou moins lucidement et subtilement maîtrisées, ces articulations et ces polyphonies donnent leur marque aux écritures, depuis les paraphraseurs et ravaudeurs qui trahissent leurs procédés, « Copistes, Récitateurs, Allégateurs éternels » que fustige Guez de Balzac²⁴, jusqu'aux raffinements extrêmes du texte lafontainien.

Les *Entretiens* du P. Bouhours, malgré le fourmillement des allusions, n'ont rien d'une œuvre érudite; miroir d'une culture, ils naissent au point de rencontre de la compilation et de la conversation de forme libre qui préside au montage et lui donne son vêtement mondain. La fusion s'accomplit dans

22. Voir à ce sujet notre étude, « Dialogue, entretien et citation à l'époque classique », *Revue canadienne de littérature comparée*, hiver 1976, pp. 39-50.

23. C. Wentzlaff-Eggebert, *Forminteresse, Traditionsverbundtheit und Aktualisierungsbedürfnis als Merkmale des Dichters Saint-Amant*, München, 1970. La pertinente distinction entre convention et usure est faite par M. Riffaterre à propos du cliché (*Literary history and literary Criticism*, New-York, 1966, p. 239).

24. Entretien IX, « Qu'il n'est pas possible d'écrire beaucoup et de bien écrire » (1651-1652), in *Entretiens* (1657), Paris, STFM, 1972, t. I, p. 209.

la transparence du style. L'entretien III, « Le secret », puise largement dans quatre articles de la *Polyanthea, arcanum, lingua, silentium, taciturnitas*²⁵; il brode aussi sur diverses sentences proposées par Des Rues dans ses *Marguerites françaises* ou leur suite (Articles « secret » et « silence »); mais il les prolonge par des exemples empruntés à la réalité contemporaine. Au discours d'Ariste et d'Eugène qui fait l'apologie du secret comme vertu personnelle et comme instrument indispensable à l'exercice du pouvoir politique, les florilèges ont pu fournir l'impulsion initiale par la suggestion d'un thème à développer; ils ont en tout cas élargi la réflexion en fournissant à la fois à son agrément et à sa densité. Valéry Larbaud justifie la citation par sa « rareté » et son « éclat », mais il fonde ce recours dans une quête du *bonheur* de la culture, certitude d'une permanence qui transcende l'évanescence de la mode; cette double postulation est déjà celle du P. Bouhours :

Je n'entends pas seulement par ce que j'appelle *pensées ingénieuses* je ne sais quoi de brillant, de vif et de fin; mais quelque chose de solide et de sensé, de sublime et de merveilleux (*Pensées ingénieuses des Pères de l'Église*, 1700. Avertissement).

Le lieu commun des florilèges représente donc plus que l'instrument de jeux verbaux où l'écrivain, libéré du souci de l'invention, pourrait s'abandonner au plaisir des virtuosités stylistiques, indifférent à d'autres fins.

Les intentions pédagogiques, l'exploitation oratoire et l'usage poétique des recueils ne doivent point en effet masquer une autre dimension, sûrement essentielle, sinon toujours dominante, qui tient à la fois aux liens originels entre la rhétorique et la morale, et à la mentalité de l'époque qui les voit naître et se propager.

25. Bien que Bouhours donne en marge sa source, son adversaire, Barbier d'Aucour, ne manque pas de railler cette fausse érudition qui fait de l'entretien « une comédie à machines » (*Sentiments de Cléante*, 1671, 1^{re} partie, lettre V et II^e partie, lettre VIII). Sur le travail de Bouhours, voir le mémoire de maîtrise de M. Le Boulengé, *Édition critique de l'entretien III* (Université de Montréal, 1974).

En 1544, O. Mirandula joint à ses *Illustrium poetarum flores* un poème d'Antoine Mancinelli, professeur du xv^e siècle, « *De poetica virtute et studio humanitatis impellente ad bonum* » (Du talent poétique et de l'étude des belles lettres comme incitation au bien). En 1585, M. Cholinus affirme dans son épître liminaire que la *Polyanthea* veut servir la *virtus*, équilibre de l'individu, et la *sapientia*, extension de cette *virtus* à l'ensemble de la cité humaine. Ce point de vue moral n'a rien en soi d'original puisque les premiers théoriciens de la rhétorique avaient conjoint la parole (*logos*) et les mœurs (*ethos*) faisant de la droiture de l'orateur et de son dévouement à de justes causes des assises indispensables à l'exercice de son art. Les préoccupations morales ne se situent pas, comme le prétend R. Radouant, dans un rapport d'antériorité vis-à-vis des préoccupations littéraires ; elles ne cessent de les accompagner. Une distinction qui implique une hiérarchie, s'est établie entre le déclamateur qui compose des discours fictifs, le sophiste indifférent à la thèse au service de laquelle il met son habileté de parole, le rhéteur dont la profession est d'enseigner et le véritable orateur²⁶. Cette opposition de la vaine et oisive éloquence et de la véritable, sur laquelle C. Sorel conclut son chapitre des recueils, ces exigences que l'on pose sont liées au pouvoir même que l'on reconnaît au verbe. Lorsque le Père Pelletier affirme que l'orateur « peut à son gré soulever des tempêtes dans le cœur des hommes et les apaiser²⁷ », il ne fait que lui reconnaître un privilège ancien, qu'au temps de la Pléiade Du Bellay et Ronsard avaient attribué également au poète.

Le déplacement qui s'opère sur le lieu commun, dans le cadre des florilèges, de la logique à l'histoire, du concept à la citation, contribue à mettre l'accent sur le contenu, considéré comme aussi important que la formulation particulière qu'il a

26. *Polyanthea*, article « orator ». Balzac, dans son discours « De la grande éloquence » (1644), attribue au sophiste, qu'il présente comme la caricature de l'orateur, l'habitude d'« enfler sa matière de lieux communs. »

27. *Reginae palatium eloquentiae*, Paris, 1653. Exercitation VI. De affectibus. Proemium.

reçue sous des plumes illustres. La sélection des textes s'opère au moins en fonction des deux plans ; il s'agit d'élaborer une somme de la pensée humaine qui, plus large de perspectives, englobe celle de saint Thomas, souvent citée. C'est bien ainsi en tout, et non pas comme une innocente entreprise rhétorique, que la congrégation de l'index a perçu les choses puisqu'elle s'est empressée de mettre ces recueils à l'index²⁸. Les articles les plus nourris des *Polyantheae* se rapportent en effet aux réalités affectives et morales (*abstinentia, aequitas, amor, ambitio*), sociales (*agricultura*, article où manifestement s'alimentent et la poésie rustique et le mythe de l'âge d'or), religieuses (*acedia, amor dei, anima*) ou plus généralement à la condition humaine (*aetas, aeternitas, adolescentia*).

Sans doute, le disparate et l'artifice de l'ordre alphabétique interdisent tout système organisé de pensée, et aucun traité ne s'y ébauche puisque les opinions se juxtaposent et se confrontent, spectacle propre plutôt à nourrir le scepticisme. Mais le caractère ponctuel et fragmentaire du recueil ne l'empêche pas, par le biais des renvois analogiques, de véhiculer des grilles de représentation de l'homme et du monde, d'être un outil de réflexion et d'intelligibilité. Devenu voie d'accès aux trésors du passé, le lieu commun ordonne et multiplie l'expérience limitée des existences particulières ; il devient instrument de conceptualisation, donne sens à la vie, aide les esprits à organiser le monde où ils vivent. En même temps, par l'ouverture d'un devenir et la contemplation d'une pérennité, il projette les destins individuels sur le plan de l'*humanitas*.

Ainsi, encore au xvii^e siècle, le recours à la convention, dans le texte poétique, trouve sa justification dans ce besoin d'un texte intercesseur, sans lequel la perception serait aveugle ou informe ; le sentiment de la nature par exemple a besoin que les lieux descriptifs donnent au regard son acuité, à la sensibilité son éveil, à l'expression son élan. De même les poésies

28. Règle V (Nous traduisons d'après le texte latin de 1704) : « Ces ouvrages auxquels il arrive de mettre au jour les œuvres des auteurs hérétiques, sans y faire, ou presque d'objection, mais qui se contentent de rassembler les paroles d'autrui, comme Lexiques, Concordances, Apophtegmes, Comparaisons, Index et Recueils du même genre. »

morales qui relèvent de la chrie, application d'une sentence à un cas particulier, actualisent les lieux, mais par un mouvement inverse fondent aussi l'individuel dans le général. Si exilés et disgraciés, dans leurs méditations solitaires ou leurs lettres, ont si volontiers recours aux précédents historiques ou aux textes que leur offrent les articles *mediocritas*, *otium*, *quies*, *solitudo*, *tranquillitas*, c'est afin d'atténuer le caractère exceptionnel et par là douloureux de la mesure qui les frappe, et de replacer leur destin dans une lignée, geste par lequel souvent la disgrâce débouche sur la vie spirituelle. Par le biais des lieux communs des florilèges s'opère la jointure des existences et des textes, entendons par là l'ensemble de la tradition.

La distanciation qui insère l'élève, au cours de son éducation rhétorique, « parmi les Archétypes et les Perfections », l'élaboration du personnage de théâtre à partir des *exempla* et des *imagines*²⁹ apparaissent alors comme deux manifestations singulières, et sans aucun doute exemplaires, d'une mentalité qui les déborde. Le savoir emmagasiné dans la tradition n'est donc pas figé une fois pour toutes dans le lointain du passé, attendant qu'une démarche d'ordre archéologique le dévoile et en fasse un objet de connaissance. Il ne cesse de vivre, de libérer dans sa rencontre avec d'autres consciences et d'autres temps un pouvoir créateur et novateur; instrument de la découverte et de la lecture du monde, il raccourcit le parcours vers la diversité des êtres et des choses, dont le disparate des recueils est comme le spectacle et le symbole. De même que l'imagerie des arts de mémoire devenait talisman et mettait l'homme en intimité avec le pouvoir divin du cosmos, la tradition écrite, multipliée et enrichie par les vertus de l'association et de l'analogie³⁰, se présente comme une entreprise de description du monde, se fait piège d'une richesse du réel qui défie la prise d'un seul esprit et le pouvoir d'expression d'un seul texte. Dans son voisinage, à nos yeux inattendu, avec

29. G. Snyders, « Rhétorique et culture », *xvii^e siècle*, 80-81, 1968; M. Fumaroli, « Le statut du personnage dans la tragédie classique », *Revue d'histoire du théâtre*, 1972, n° 24.

30. M. Foucault, *les Mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966, p. 54-55.

l'emblème, l'adage ou l'hiéroglyphe, la citation qui prend figure de lieu commun se métamorphose en un microcosme, centre d'un réseau complexe de liens qui la rattache à l'espace du livre, à l'univers intérieur et au macrocosme. Art de rhétorique, le florilège est à l'image des fonctions de l'écriture et du texte dans la culture humaniste et classique.

Les grandes permanences, qui marquent les mentalités et qui nous ont surtout retenu, ne doivent pourtant pas dissimuler les résistances, les affaissements et les déclin ; nul doute que le statut original et exceptionnel dont bénéficie le lieu commun, et que l'étude des florilèges permet de cerner de façon plus concrète, n'aille en s'exténuant au cours du xvii^e siècle. Il faudrait suivre étape par étape cette dégradation, sans ignorer les décalages entre la distance d'un jugement critique et la réalité d'une emprise. L'émergence d'une réflexion plus soucieuse de distinction et de division que d'analogie, plus inquiète aussi de son autonomie (Montaigne, Descartes) s'allie au discrédit littéraire du pédant pour miner la faveur de ces lourdes compilations. G. Morhoff fait figure d'isolé, à la fin du siècle, dans la défense de leur utilité ; et même un érudit comme Pierre Bayle, d'abord sensible aux exigences de la science moderne des textes, les critique pour l'inexactitude de leurs citations et de leurs références.

La notion de lieu commun prend alors la coloration péjorative qui lui est aujourd'hui inévitablement attachée ; dès la querelle des *Lettres* de Balzac en 1627 elle se trouve au centre d'un débat sur invention et stérilité. Malgré les attaques d'André de Saint-Denys qui l'accuse de piller les anciens, Balzac est en fait l'artisan d'une réaction contre le lieu commun :

Ces discours étaient remplis de tout ce que l'Orateur possédait et de tout ce qu'il avait emprunté (...). Il enflait sa matière de Lieux communs et de Pièces cent fois rejouées. L'éloquence « ne s'amuse point à cueillir les fleurs, et à les lier ensemble, mais les fleurs naissent sous ses pas (...) ». Ce ne sont pas non plus les Compilateurs de lieux communs, ni les Copistes des rhétoriques d'autrui, ni les Tra-

ducteurs de quelques chapitres de Quintilien, qui attaquent et emportent les âmes³¹.

Ces phrases préparent celles de La Bruyère, mais aussi d'Arnauld, de Nicole, de Bernard Lamy ou de Malebranche³² qui convergent en cette seconde moitié du xvii^e siècle, où précisément les *Polyantheae* cessent d'être réédités.

L'examen des recueils, sous les apparences diverses qu'ils ont revêtues, mais qui n'en doivent point masquer la profonde unité de conception, révèle la place centrale du lieu commun dans l'« outillage mental » (L. Febvre) des xvi^e et xvii^e siècles, dans la vie littéraire et morale par conséquent et le rôle de médiation active³³ qu'il a joué entre l'idée et l'expression, entre l'esprit et le réel, entre l'histoire et l'actualité. Débouchant sur des questions aussi fondamentales que les rapports de la sensibilité et de la rhétorique, de l'originalité, du plagiat et de la variation, ouvrant sur l'inventaire des différents modes selon lesquels s'établit le dialogue avec le passé, l'étude du lieu commun apparaît comme un préalable indispensable à toute entreprise d'histoire des idées ou d'enquête sur la pensée morale, mais aussi à toute interrogation sur les procédés d'écriture³⁴. Tourné vers le révolu et en attente d'être renouvelé, apte à toutes les métamorphoses sans pourtant perdre jamais totalement son identité première, le lieu commun des florilèges et des *Polyantheae* est à la fois Janus et Protée.

31. « De la grande éloquence », in *Oeuvres diverses*, 1644. Le texte peut être daté de 1640 d'après une lettre de Chapelain du 8 mars 1640.

32. *Caractères*, « Des ouvrages de l'esprit », 62 : « Ils ne semblent faits que pour être le recueil, le registre ou le magasin de toutes les autres productions des autres génies (...). Ils sont plagiaires, traducteurs, compilateurs; ils ne pensent point, ils disent ce que les autres ont pensé. Ce sont ceux que les grands et le vulgaire confondent avec les savants, et que les sages renvoient au pédantisme. » *Logique de Port-Royal*, 1662, III, 17; B. Lamy, *L'art de parler*, 1670, V, V; Malebranche, *Recherche de la vérité*, 1674-1675, IV, VIII, 13 (« Aller de porte en porte frapper à chacun des lieux communs »).

33. « Schèmes de discussion permettant d'introduire la pensée générale dans la réflexion et dans l'argumentation concrètes » (A. Michel, « Entre Cicéron et Tacite : aspects idéologiques du *Catilina* de Salluste », *Acta classica Universitatis scientiarum Debrecen*, V; 1969, p. 83-91).

34. Voir les remarques fécondes de M. de Certeau, « La modernité dans l'historiographie contemporaine », *Recherches de science religieuse*, avril-juin 1975, tome 63, n° 2, p. 264.